

1518 (23 AVRIL).

Laurens Chenevelles présente les lettres patentes du Roi datées d'Amboise le 9 janvier 1517, lui octroyant à main ferme la maîtrise de la monn^e de Poitiers pour 4 ans. La vérification de ces lettres est différée jusqu'à ce que ledit Chenevelles se soit justifié des fautes trouvées dans les deniers des boîtes de la monn^e de Villeneuve Saint-André, et dans ceux courans par les bourses et qui ont été faits pendant le temps qu'il a tenu la monn^e de Villeneuve, fautes pour lesquelles il est en procès. Ses lettres lui sont rendues.

(A. N. Reg. Z, 1^{er}, 7.)